

Commission de Gestion des Compétitions

PV n° 13

Classements définitifs Saison 2019/2020 votés par le Comité Directeur du District du Jeudi 28 Mai 2020

Ces montées et descentes tiennent compte des dernières directives de la FFF et de la ligue d'Occitanie.

Les montées sont celles prévues pour cette saison, par contre il n'y aura qu'une descente par Poules. Particularité l'équipe reléguée ne peut être repêchée.

D1 Saison 2019/2020

1	Molières	2.5 pts	Accède en R3 Ligue
2	Confluences	2.2 pts	Accède en R3 Ligue
3	Montech	2 Pts	
4	Lafrançaise	1.8 Pt	
5	Saint Nicolas	1.7 Pt	
6	Montauban FC TG 3	1.33 Pt	
7	Labastide du Temple	1.3 Pt	

	Les 2 Ponts	1.3 Pt	
9	Grisolles 2	1.08 Pt	
10	Larrazet/Garganvillar	0.63 Pt	
11	Montpezat/Puylaroque	0.54 Pt	
12	FC Brulhois 1	0.44 Pt	Descend en D2

D1 2020/2021

1 Montech 2 Lafrançaise 3 Saint Nicolas 4 Montauban FCTG 2
5 Labastide du Temple 6 Les 2 Ponts 7 Grisolles 2 8 Larrazet/Garganvillar
9 Montpezat/Puylaroque 10 Golfech/St Paul 2 11 Saint Etienne
12 St Nauphary

D2 Saison 2019/2020

1	Golfech/St Paul 2	2.45 Pts	Accede en D1
2	Saint Etienne	2.44 Pts	Accède en D1
3	Saint Nauphary	2.33 Pts	Accède en D1
4	Cazes Mondenard 2	1.9 Pt	
5	Mas Grenier 2	1.72 Pt	
6	Bressols 2	1.4 Pt	
7	Montauban FC TG 3	1.33 Pt	
8	Caussade	1.27 Pt	
9	Beaumont	1 Pt	
	Meauzac 2	1 Pt	
11	Montech 2	0.4 Pt	
12	FC Brulhois 2	0.1 Pt	Descend en D3

D2 Saison 2020/2021

1 FC Brulhois 12 Cazes 23 Mas Grenier 24 Bressols 25 Montauban FC TG 36 Caussade7 Beaumont8 Meauzac 29 Montech 210 JE Montauban11 Nègrepelisse/Montricoux 212 Villemade

D3 Poule A Saison 2019/2020

1	Nègrepelisse/Montricoux 2	3 Pts	Accède en D2
2	Loubéjac/Ardus 1	2.4 Pts	
3	Grisolles 3	2 Pts	
4	Labastide du Temple 2	1.8 Pt	
	Mirabel	1.8 Pt	
6	Molières 2	1.4 Pt	
7	Monclar	1.2 Pt	
8	Bourg/Miramont	1 Pt	
	Montaigu	1 Pt	
10	Goudourville/Auvillar	0.66 Pt	
11	Campsas	0.27 Pt	
12	Albias	0 Pt	Descend en D4

D3 Poule B Saison 2019/2020

1	Montauban JEM	2.72 Pts	Accède en D2
2	Aucamville	2.33 Pts	
3	Pompignan	1.9 Pt	
4	Sérignac	1.8 Pt	
5	Saint Nicolas 2	1.6 Pt	
6	Larrazet/Garganvillar 2	1.54 Pt	

7	Castelsarrasin Gandalou	1.18 Pt	
8	Labastide Saint Pierre	1.1 Pt	
9	Saint Etienne 2	1 Pt	
10	Corbarieu AS	0.75 Pt	
11	Confluences 2	0.6 Pt	
<mark>12</mark>	Escazeaux	0 Pt	Descend en D4

D3 Poule C Saison 2019/2020

1	Villemade	2.8 Pts	Accède en D2
2	Malause	2 Pts	
3	Montbeton/Lacourt 1	1.77 Pt	
4	Quercy Rouergue	1.70 Pt	
5	Montpezat/Puylaroque 2	1.33 Pt	
	Saint Nauphary 2	1.33 Pt	
	Valver 82	1.33 Pt	
8	Lavit 2	1.25 Pt	
9	Savenes/Verdun	1.22 Pt	
10	Vazerac	1 Pt	
11	Lafrançaise 2	0.33 Pt	
12	Réalville	0.3 Pt	Descend en D4

D3 Saison 2020/2021

FC Brulhois 2

1 Loubéjac/Ardus 2 Aucamville 3 Malause 4 Grisolles 3 5 Pompignan 6 Labastide du Temple 2 7 Mirabel 8 Sérignac 9 Montbeton/Lacourt 10 Quercy Rouergue 11 St Nicolas 2 12 Larrazet/Garganvillar 2 13 Molières 2 14 Montpezat/Puylaroque 2 15 St Nauphary 2 16 Valver 17 Lavit 2 18 Savenes/Verdun 19 Monclar 20 Castelsarrasin Gandalou 21 Labastide St Pierre 22 Bourg/Miramont 23 Montaigu 24 Saint Etienne 2 26 Corbarieu 25 Vazerac 27 Goudourville/Auvillar 28 Confluences 2 29 Lafrançaise 2 30 Campsas Montech 3 Bressols 3 Escatalens Cazes 3 Septfonds

D4 Poule A Saison 2019/2020

1	Escatalens	2.33 Pts	Accède en D3
2	Montech 3	2.22 Pts	Accède en D3
3	Bressols 3	1.77 Pt	Accède en D3
4	FC Brulhois 3	1.71 Pt	Ne peut accéder
5	Lamagistère	1.62 Pt	
6	Savenes/Verdun 2	1.5 Pt	
7	Saint Sardos C B	1.44 Pt	
8 (Castelsarrasin Gandalou 2	0.87 Pt	
	Goudourville/Auvillar 2	0.87 Pt	
10	Beaumont/Escazeaux 2	0 Pt	Descend en D4

D4 Poule B

1	Loubéjac/Ardus 2	2.71 Pts	Ne peut accéder
2	Montbeton/Lacourt 2	2 Pts	Ne peut accéder
3	Cazes Mondenard 3	1.71 Pt	Accède en D3
4	Septfonds	1.37 Pt	Accède en D3

5	Montbartier	1.28 Pt	
6	Les 2 Ponts 2	1.16 Pt	
7	Nègrepelisse/Montricoux 3	1.14 Pt	
8	Saint Nauphary 3	0.55 Pt	
9	Vilemade 2	0.50 Pt	
<mark>10</mark>	Caussade 2	0 Pt	Descend en D5

Au vu de l'impossibilité d'appliquer le règlement des équipes accédantes supplémentaires, vu que certaines équipes concernées par ce départage n'ont pas effectuées ni les matchs Aller, ni les matchs retour.

Le départage ne peut s'effectuer qu'avec le classement des quotients.

Compte tenu que le club de Loubéjac/Ardus 2 et Montbeton/Lacourt 2 ne peuvent accéder du fait que Loubéjac/Ardus 1 et Montbeton/Lacourt 1 sont déjà en D3, les deux troisièmes Bressols 3 et Cazes 3, le meilleur 4 ème Septfonds, (FC Brulhois 3 ne pouvant accéder, puisque FC Brulhois 2 descend de D2 en D3) accéde en D3.

D4 Saison 2020/2021

Escazeaux

Albias

1 Loubéjac/Ardus 2 2 Montbeton/Lacourt 2 3 FC Brulhois 3 4 Lamagistère 5 Savenes/Verdun 2 6 St Sardos

Réalville

7 Montbartier 8 Les 2 Ponts 2 9 Nègrepelisse/Montricoux 3

10 Castelsarrasin Gandalou 2 11 Goudourville/Auvillar 2

12 St Nauphary 3 13 Villemade 2

Malause 2 Golfech/St Paul 3 St Etienne 3 Montpezat/Puylaroque 3

D5 Poule A

1	Malause 2	2.66 Pts	Accède en D4
2	Golfech/Saint Paul 3	2 Pts	Accède en D4
3	Montauban JEM 2	1.66 Pt	
4	Montbeton/Lacourt 3	1.57 Pt	
5	Larrazet/Garganvillar/Ser 3	1.14 Pt	
6	Aucamville 2	0.66 Pt	
6	Lavit 3	0.66 Pt	
7	Castelsarrasin Gandalou 3	0 Pt	
8	Corbarieu AS 2	0 Pt	

D5 Poule B

1	Réalville 2	3 Pts	Ne peut accéder
2	Saint Etienne 3	2.16 Pts	Accède en D4
3	Montpezat/Puylaroque 3	2 Pts	Accède en D4
4	Mirabel 2	1.4 Pt	
5	Molières 3	1 Pt	
5	Valver 2	1 Pt	
7	Quercy Rouergue 2	0.57 Pt	
8	Vazerac 2	0.14 Pt	
9	Albias 2	0 Pt	

Vu l'impossibilité d'appliquer le règlement des équipes accédantes supplémentaires, vu que certaines équipes concernées par ce départage n'ont pas effectuées ni les matchs Aller, ni les matchs retour.

Le départage ne peut s'effectuer qu'avec le classement des quotients.

Compte tenu que le club de Réalville 2, ne peut accéder du fait que le club Réalville 1 est rétrogradé en D4, les clubs classés 2 ème et le meilleur 3 ème des 2 poules Montpezat/Puylaroque (Quotient 2) accèdent en D4

Championnats U17 U15

- La 2 ème phase n'ayant pas pu être jouée, c'est les résultats et les classements de la 1 ère phase U17 et U15 qui doivent être pris en compte, (décision FFF).
- La règle de départage est la règlementation de la FFF, de la Ligue d'Occitanie et du District de Tarn et Garonne intitulée classement dans la Division Accessions supplémentaires publiée ci-dessous.
- Le challenge du fair play qui pourrait servir à départager les équipes ne peut être appliqué, du fait que toutes les rencontres de la 1 ère phase concernant les premiers des poules de classement d'ont pas été arbitrées d'une façon équitable par des arbitres officiels.

U17:

Poule A 1 Les 2 Rives/Lamagistère 19 Pts 7 Matchs

Poule B 1 Nègrepelisse/Montricoux/Albias 18 Pts 7 Matchs

Classement entre les 5 premiers des 2 Poules :

Poule A:

1 Les 2 Rives/Lamagistère 2 JEM (4-0) 3 Pts 3 Malause/St Nicolas (4-2) 3 Pts

4 Bressols/Labastide St Pierre/Les 2 Ponts (1-1) 1 Pt 5 Montech 2 (5-1) 3 Pts

Poule B:

1 Nègrepelisse/Montricoux/Albias
2 Lafrançaise/Vazerac/Molières (2-0) 3 Pts
3 Castelsarrasin Gandalou (7-0) 3 Pts
4 Saint Etienne (0-3) 0 Pt
5 Terrasses du Tarn (4-1) 3 Pts.

Départage règlement FFF, Ligue et District

Les 2 Rives/Lamagistère	10 Pts	Accède en U18 R2 Ligue
Nègrepelisse/Montricoux/Albias	9 Pts	

U15:

Poule A 1 Saint Nicolas/Malause 21 Pts 7 Matchs

Poule B 1 Caussade 21 Pts 7 Matchs

Départage règlement FFF Ligue et District :

Poule A:

1 Saint Nicolas/Malause: 2 Corbarieu FC (7-1) 3 Pts (+6) 3 Saint Etienne (5-1)

3 Pts (+4) 4 FC Les 2 Ponts (5-1) 3 Pts (+4) 5 Grisolles (5-0) 3 Pts (+5)

Soit Saint Nicolas/Malause 12 Pts Goal Average + 19

Poule B:

1 Caussade: 2 JEM (3-1) 3 Pts (+2) 3 MFC TG 3 (11-1) 3 Pts (+10)

4 2 Rives/Lamagistère (1-0) 3 Pts (+1) 5 Lomagne 82 (6-1) 3 Pts (+5)

Soit Caussade 12 Pts Goal Average + 18

Saint Nicolas/Malause	12 Pts + 19	accéde en U16 Ligue R2
Caussade	12 Pts + 18	

D1 Féminine

Le classement des 3 premières équipes à la date du 13 mars 2020 est le suivant :

1	Bessens 2.72 Pts	Renonce à l'accession
2	Malause 2.66 Pts	Renonce à l'accession
3	Montauban FC TG 3 2.63 Pts.	Déjà retenue en R2

4 Castelsarrasin Gandalou 2 Pts

Accéde en Ligue R2

D1 Futsal

Le classement des 3 premières équipes à la date du 13 mars 2020 est le suivant :

1 Montauban Futsal 3.4 Pts

2 Montech 3.2 Pts

3 AEF 82 2 2.8 Pts

Aucune précision à ce jour de la part de la Ligue d'Occitanie sur la suite de l'organisation de la saison 2020/2021

Règlementation FFF, Ligue d'Occitanie et District de Tarn et Garonne

CLASSEMENT DANS LA DIVISION

Si plusieurs poules ont été instituées dans la même division, afin de déterminer les accessions ou descentes supplémentaires, un classement sera établi sous forme d'un mini-championnat à 5 selon les modalités suivantes :

ACCESSIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Elle est déterminée par le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe concernée aux quatre autres équipes les mieux classées.

- En cas de nouvelle égalité ; il est fait application du classement dans le challenge du fair-play.
- En cas de nouvelle égalité, par la plus grande différence de buts marqués et encaissés lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, par le plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité est retenu le club ayant concédé le moins grand nombre de buts lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, du club le plus anciennement affilié à la FFF. En cas de nouvelle égalité, par tirage au sort.

COMEX Réunion du 16 Avril 2020

- Lorsqu'il s'agira de départager des équipes à égalité de position dans des poules différentes d'un même championnat, le départage se fera selon les critères suivants:
- 1er critère de départage : il sera établi un classement issu d'un mini-championnat.
- o Départage pour l'accession : le mini-championnat oppose chaque équipe à départager aux 5 équipes les mieux classées de sa poule (y compris, le cas échéant, la ou les équipes classées devant elle et ayant déjà validé leur accession), à l'exclusion des équipes inéligibles à l'accession ;
- o Départage pour la relégation : le mini-championnat oppose chaque équipe à départager aux 5 équipes de sa poule classées immédiatement devant elle ; o Dans les deux cas, la position de chaque équipe dans son mini-championnat est déterminée par le quotient issu du rapport entre le nombre de points obtenus face aux 5 adversaires de son mini-championnat et le nombre de matchs l'ayant opposé à ces 5 adversaires ;
- o Le départage des équipes à égalité de position dans des poules différentes d'un même championnat se fait alors par une simple comparaison du quotient obtenu par chacun d'elles via leurs mini-championnats respectifs, étant entendu que le plus fort quotient l'emporte.
- Si l'application de ce 1er premier critère n'as pas permis de départager les équipes, il sera fait application des critères permettant de départager des équipes ex-

aequo au sein d'une même poule tels que détaillés ci-avant, en commençant toutefois par le 3ème critère et en prenant en compte, pour l'application des critères 3, 4 et 5, le nombre de matchs de chaque équipe dans son minichampionnat,

Les engagements pour la saison 2020/2021 seront possible dès le 10 juin 2020 et jusqu'au Samedi 4 juillet 2020 pour les clubs de D1 D2 D3 D4 et le 29 Aout 2020 pour les équipes de D5.

Les équipes Féminines Seniors, le Futsal, les U17 et U15 clôture des inscriptions le Samedi 15 Aout 2020

La période de mutation reste inchangée :

Période normale 1 juin 2020 à 15 juillet 2020

Hors période 16 juillet 2020 au 31 janvier 2021 pour Ligue et D1 District

16 juillet 2020 au 30 avril 2021 pour les autres divisions.

Des précisions sur le début des compétitions seront communiquées aux clubs dès la parution des plannings de la FFF et de la Ligue d'Occitanie.

Les engagements et l'organisation de la Coupe de France et de la Coupe d'Occitanie feront l'objet des prochains Comités Directeurs de la Ligue d'Occitanie

Le Président de la Commission de Gestion des Compétitions

JC Soleto